



Pour l'annulation de la 2^{ème} session des E3C Pour le retour à un véritable bac national !

Prenant acte de la prolongation, « au moins jusqu'au 15 avril » voire au-delà, de la période de confinement total, le ministre Blanquer explique « beaucoup écouter » associations de parents d'élèves, organisations syndicales et autres avant d'annoncer la semaine prochaine les mesures prises pour « aménager » le Baccalauréat 2020.

Les organisations syndicales de l'académie de Créteil rappellent de façon plus générale qu'elles revendiquent toujours l'abrogation de la réforme du bac qui instaure de l'inégalité sociale à travers le contrôle continu. Elles estiment qu'il y aurait une première mesure à prendre pour permettre un retour plus serein des élèves et des personnels dans les lycées à l'issue de ce confinement: **l'annulation de la 2^{ème} session des E3C prévue pour tous les élèves de Première dès le mois de mai, session censée compter pour le bac Blanquer 2021 et son remplacement par des épreuves anonymes, ponctuelles et nationales, en fin de terminale !**

Si le ministre a vraiment la volonté « d'écouter » alors il doit entendre ces nouveaux éléments nés de la crise sanitaire que nous connaissons :

- Malgré le dévouement, l'acharnement de la plupart des collègues à rester en contact avec leurs élèves, cette longue période de confinement aura entraîné une véritable coupure. La reprise des cours exigera du temps pour la remise au travail en classe, pour l'harmonisation du niveau d'acquisition des connaissances.
- Ce sont les élèves issus de milieu défavorisé qui sont et seront les premières victimes de cette coupure. Cela impose de laisser du temps aux équipes pédagogiques pour leur apporter les contenus leur permettant de reprendre, sereinement, leurs études et d'obtenir leur baccalauréat dans de bonnes conditions.
- Cette deuxième session concernerait toutes les disciplines : les 4 concernées par la 1^{ère} session, auxquelles s'ajoutent l'enseignement scientifique et tous les enseignements de spécialité (entre 7 et 11 pour l'immense majorité des lycées). Il ne serait pas acceptable que ces évaluations soient faites sur les contenus étudiés à distance pendant le confinement.
- La 1^{ère} session des E3C a déjà été l'occasion d'un profond rejet. Dans de très nombreux lycées, la résistance s'est exprimée sous de multiples formes (refus de choisir les sujets, lettres de condamnation écrites par les enseignants, les parents d'élèves...), des centaines de lycéen.ne.s de l'académie ont refusé de composer...Le ministre peut-il envisager être à l'origine, dès le reprise des cours, d'un chaos de même type que celui connu au mois de février ?

Dans de nombreux domaines, le gouvernement explique que la situation est exceptionnelle, qu'il faut prendre des mesures d'urgence. Et c'est ce qu'il s'apprête à faire pour le bac 2020.

Ne pas annoncer l'annulation de la 2^{ème} session des E3C, ne pas annoncer d'ores et déjà le rétablissement pour les élèves de première d'un véritable bac national fondé sur des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles en fin de Première et de Terminale , ce serait pour le ministre faire preuve d'un acharnement à faire passer coûte que coûte une réforme qu'enseignant.e.s, parents et élèves rejettent dans l'unité.

Monsieur le Ministre,

**pour un retour serein des élèves et de personnels dans les lycées après le confinement, annoncez
dès maintenant que la 2^{ème} session des E3C n'aura pas lieu !**

**Annoncez le retour à un véritable Bac national avec des épreuves nationales, anonymes,
ponctuelles en fin d'année de Terminale !**

Je suis d'accord avec cette adresse au Ministre :

Etablissement :

Ville :

Nom, Prénom

Qualité

Etablissement : Ville :	
Nom, Prénom	Qualité